Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx
PMC : lundi 7,21 février
Conteneur papiers-cartons : lundi 7 février
Déchets résiduels (moka) : jeudi 27 janvier & jeudi 10 février
Déchets organiques (vert) : jeudi 27 janvier & jeudi 3 février

Arquennes, Feluy
PMC : lundi 7,21 février
Conteneur papiers-cartons : lundi 21 février
Déchets résiduels (moka) : vendredi 28 janvier & vendredi 11 février
Déchets organiques (vert) : vendredi 28 janvier & vendredi 4 février

Webshop Hygea

Depuis le début du mois de janvier 2022 Hygea propose un webshop proposant une multitude de services en ligne pour gérer vos déchets : webshop.hygea.be.
Vous pouvez...
- Acheter des quotas pour vos dépôts dans les recyparcs ou gérer votre carte d'accès ;
- Consulter le solde de votre badge d'accès aux points d'apport volontaire ou le recharger ;
- Louer un conteneur pour évacuer vos déchets ;
- Réserver un taxi-déchets pour la collecte à domicile des déchets à destination du recyparc ;
- Télécharger gratuitement l'une de nos publications disponibles dans notre médiathèque…

Stérilisation des chats

Conscient des désagréments pour la population et de la souffrance animale, le Collège communal de Seneffe a démarré, en 2013, un plan de stérilisation des chats errants.

Si vous avez des chats errants dans votre quartier, prenez contact avec le Service Environnement (064/52.17.20 ou via environnement@seneffe.be) afin de signaler leur présence et ce, même si vous êtes dans l'impossibilité de participer à leur capture.

En 4 ans, un couple de chats peut être à l'origine de 20.736 chats. Une solution : la stérilisation ! Stérilisation devenue obligatoire en 2017 pour les chats de plus de 6 mois sauf pour les éleveurs agréés. Si votre chat(te) n'est pas encore stérilisé(e) ? Prenez vite rendez-vous chez votre vétérinaire !

Sachez que le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que l'identification du chat ou, le cas échéant, sa description. Dès que le chat est stérilisé, le vétérinaire encode, dans les 24 heures, cette donnée dans la base de données Cat ID. Une obligation légale mais que vous serez heureux d'avoir suivie si vous perdez un jour votre animal de compagnie.

Les personnes à faibles revenus sont invitées à s'adresser au CPAS qui après examen de la demande, les mettra en contact avec "Les Amis des Animaux". La Commune de Seneffe intervient financièrement afin de réduire très fortement les coûts de la stérilisation et de l'identification.

Allocations Familiales Supplémentaires (AFS)

Reprise de la compétence par l'AVIQ

Les **allocations familiales supplémentaires** (AFS) sont un **supplément** d'allocation pour les enfants souffrant d'une **affection** ou d'un **handicap** reconnu.

Ce **complément** est versé tous les **mois** par les **caisses** d'allocations familiales avec les **allocations** familiales **SANS** aucune modification des autres aides acquises.

Comment est fixé le supplément d'allocations familiales ?

La **situation médicale globale** de l'enfant est évaluée par un médecin selon une échelle d'évaluation basée sur 3 piliers :
- **Le pilier 1** évalue **la déficience** de l'enfant ;
- **Le pilier 2** compare **la situation** de l'enfant souffrant d'une affection à celle d'un enfant "valide" du même âge ;
- **le pilier 3** se concentre sur **l'impact** de l'affection de l'enfant sur son entourage.

Vous souhaitez introduire une demande ?

Adressez-vous à votre caisse d'allocations familiales habituelle.
Pendant le processus d'évaluation, **l'AVIQ** devient **l'interlocuteur** privilégié des familles (courriers, mails, téléphone, etc.). Vous pourrez alors vous adresser à la cellule AFS de l'AVIQ au 071/33.78.87 ou par courriel à l'adresse contact.afs@aviq.be.

HANDI CONTACT

Stages Espace Jeunes

Sous réserve des dernières mesures sanitaires

espace Jeunes

Du 28 février au 4 mars 2022
pendant le congé du Carnaval.

INSCRIPTIONS : à partir du lundi 17 janvier 2022.
Toutes les inscriptions se feront en ligne sur le site : seneffe.antopolis.be

Si vous ne disposez pas d'accès à internet, si vous rencontrez des soucis pour vous inscrire en ligne ou si vous avez besoin d'aide pour effectuer les inscriptions, veuillez contacter le Service Jeunesse au 064/52.17.97 - 064/52.17.91 - jeunesse@seneffe.be afin de convenir d'un rendez-vous.

La participation financière sera de 40 € pour les 5 jours pour les enfants habitant l'entité, les enfants du personnel communal et du CPAS et de 70 € pour les 5 jours pour les enfants hors entité.

Les activités sont organisées de 9h à 16h.

Suite à la crise sanitaire due à la propagation de l'épidémie du Covid 19, nous vous informons que toutes les directives imposées par le Codeco, les mesures locales et régionales ainsi que le protocole émanant de l'Office de la Naissance et de l'Enfance sont scrupuleusement respectés.

Date limite des inscriptions : mercredi 23 février 2022 à 12h.

Aperçu du programme

Multisports - La fin de l'hiver à la mini ferme le Coquelicot - Barbafun - Equi Nox - Initiation à l'équitation - Apprendre à rouler à vélo - Gymnastique et jeux olympiques - Cuisine comme un chef Art « le carnaval des Alebrijes » - « L'Egypte » et « Céramique, art et dessin en initiation néerlandais »

Plus d'infos : seneffe.antopolis.be

Agenda

Arkenna - Norvège, La route mythique du Cap Nord (Conférence)
Le vendredi 28 janvier à 20h à l'Espace culturel de la Samme de Seneffe.
Infos : 0484/06.79.54 - Prix Entrée : 3€ (abonnement : 10€)
Tombola gratuite

Marche ADEPS à Seneffe
Le dimanche 6 février
Départ au SNEF Yachting rue de la Marlette, 19 de 8 à 17 h.
5 – 10 – 20 km. Renseignement 0487/18 70 01

Action Damien repart en campagne

Action Damien repart en campagne. Les 28, 29 et 30 janvier 2022, vous pourrez acheter ses marqueurs ou faire un don sur le compte BE05 0000 0000 7575. Avec les fonds récoltés, Action Damien pourra offrir aux personnes atteintes par la lèpre un accès gratuit aux soins de santé et leur rendre leur place dans la société.

Le conseil consultatif des Aînés et des personnes porteuses de handicap (CCCAPH) de Seneffe vous informe !!!

Commune de Seneffe — C.A.P.H. Conseil Consultatif Communal des Aînés et des Personnes Handicapées — Wallonie — plan de cohésion sociale

Notre organisation apolitique est heureuse de vous retrouver en ce début d'année !
Notre objectif est de participer, avec vous, à l'amélioration générale de la qualité de vie des aînés et des personnes porteuses de handicap. Assurer le relais entre les autorités communales et la population fait partie de nos missions.
Afin de mieux vous servir, une permanence téléphonique est assurée le lundi et le mercredi de 10 à 12 heures au N° de tel. 0475/29.66.04. Vous pourrez poser vos questions, proposer vos suggestions pour orienter nos futures actions.
Vous pouvez également nous contacter par mail : cccaphseneffe@gmail.com ou par écrit: service du plan de cohésion sociale de Seneffe.12 place Penne d' Agenais Seneffe

Le comité de pilotage du CCCAPH